

Les familles continuent-elles de s'enrichir?

par René Morissette, Xuelin Zhang et Marie Drolet

Le présent article est une adaptation de l'étude intitulée « L'évolution de l'inégalité de la richesse au Canada, 1984-1999 », publiée dans la Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, n° 187, produit n° 11F0019 au catalogue de Statistique Canada. On peut consulter ce document sur le site de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.ca.

La plupart des études portant sur la situation financière sont axées sur le revenu. Pour certaines d'entre elles, on a examiné, à l'aide de données relatives au faible revenu¹, dans quelle mesure les familles canadiennes vivent dans la gêne financière ou ont du mal à joindre les deux bouts. Dans d'autres études, on a surtout mis l'accent sur l'inégalité des gains ou sur l'inégalité entre les revenus dont les familles disposent². Le revenu après impôt est certainement un indicateur clé de la capacité des familles à maintenir un certain niveau de vie. La richesse représente en outre une autre mesure importante de la situation financière des familles. En effet, elle leur offre des ressources qui laissent toute latitude pour satisfaire les besoins des consommateurs. Les avoirs financiers permettent également à une famille d'amortir l'incidence des facteurs de stress économique, comme la perte d'un emploi, une maladie ou un divorce.

La richesse des familles canadiennes a-t-elle changé entre 1984 et 1999? Les riches ont-ils continué à s'enrichir? Dans la présente étude, nous cherchons à savoir si l'écart entre les familles dont le niveau de richesse est élevé et celles

dont le niveau de richesse est faible a augmenté au cours de cette période de 15 ans. Dans l'analyse, nous utilisons tant le concept de richesse que celui de richesse financière. La richesse, ou valeur nette, se définit comme la différence entre la valeur totale des avoirs actuels d'une famille et le montant total de ses dettes, alors que la richesse financière — un sous-ensemble de la richesse totale — se définit comme la valeur nette moins l'avoir net de l'habitation et les capitaux propres détenus dans une entreprise. Elle permet de mesurer les avoirs dont une famille pourrait disposer assez rapidement pour financer ses dépenses de consommation à la suite d'une baisse sensible du revenu familial, ou si elle devait faire face à des dépenses imprévues, et ce, sans avoir à vendre l'entreprise, la résidence ou le contenu de celle-ci.

L'inégalité de la richesse a-t-elle augmenté entre 1984 et 1999?

De 1984 à 1999, la richesse moyenne de toutes les familles a augmenté de 37 %. L'exclusion de la tranche supérieure de 1 % des unités familiales a pour effet de faire baisser le taux de croissance de la richesse moyenne, le faisant passer

de 37 % à 31 %. Le fait d'exclure la tranche supérieure de 5 % des unités familiales contribue à réduire le taux de croissance à 28 %. La croissance de la richesse moyenne s'est produite malgré une augmentation du pourcentage de familles dont la valeur nette est nulle ou négative (cette proportion passant de 11 % en 1984 à 13 % en 1999, toutes familles confondues).

1. G. Picot et J. Myles, « Transferts sociaux, variations dans la structure familiale et faible revenu chez les enfants », produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, 1995, Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, n° 82; J. Myles et G. Picot, « Transferts sociaux, gains et intensité des faibles revenus dans les familles canadiennes avec des enfants, 1981-1996, Mise en évidence des progrès récents de la mesure des faibles revenus », 2000, produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, n° 144.
2. R. Morissette, J. Myles et G. Picot, « Earnings inequality and the distribution of working time in Canada », *Canadian Business Economics*, vol. 2, n° 3, 1994, p. 3 à 16; C.M. Beach et G.A. Slotsve, « Are we becoming two societies? », Toronto, Institut C.D. Howe, 1996.

Le présent article repose sur des données tirées de l'Enquête sur les avoirs et les dettes (EAD) de 1984 et de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de 1999. Dans le cadre de ces deux enquêtes, l'échantillon représente toutes les familles et tous les particuliers des 10 provinces, à l'exception des personnes suivantes : les membres des ménages vivant dans des réserves indiennes, les membres à temps plein des forces armées, les personnes vivant dans des institutions. Des données ont aussi été recueillies pour tous les membres d'une même famille âgés de 15 ans et plus. Les unités familiales comprennent les familles économiques¹ et les personnes seules. Afin de pouvoir utiliser le concept de richesse pour comparer les données provenant des deux enquêtes, les éléments suivants ont été exclus des données de l'ESF de 1999, car ils n'ont pas fait l'objet d'une collecte de données lors de l'EAD de 1984 : le contenu de la résidence; les objets de collection et de valeur, ainsi que les rentes et les fonds enregistrés de revenu de retraite. La richesse — ou valeur nette — se définit comme la différence entre la valeur totale des avoirs actuels d'une famille et le montant total de ses dettes.

Dans le présent article, nous utilisons à la fois le concept de richesse médiane et celui de richesse moyenne pour analyser la valeur nette. Ces deux concepts peuvent être employés pour décrire la valeur nette, mais chacun présente des perspectives différentes. La valeur nette médiane est déterminée en classant toutes les unités familiales, de la plus élevée à la moins élevée. La valeur nette de l'unité familiale se situant au milieu de l'échelle correspond à la valeur nette médiane. Quant à la valeur nette moyenne, elle est déterminée en divisant la valeur nette totale de toutes les unités familiales par le nombre d'unités familiales. Plus la valeur moyenne excède la valeur médiane, plus les unités familiales les plus riches du pays contribuent à faire augmenter la valeur moyenne. Dans cette étude, toute référence faite à la valeur médiane et à la valeur moyenne désigne la valeur réelle corrigée en fonction de l'inflation. Pour obtenir plus de renseignements sur les concepts et les définitions, nous vous invitons à vous reporter aux annexes A et B de la publication intitulée *Les avoirs et les dettes des Canadiens — un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière*, produit n° 13-595-XIF au catalogue de Statistique Canada.

1. Une famille économique se définit comme une unité composée de deux personnes ou plus vivant dans le même logement et ayant des liens entre elles par le sang, le mariage, une union de fait ou par l'adoption.

La richesse financière moyenne a augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que la valeur nette moyenne, affichant une hausse de 92 % entre

1984 et 1999. Si l'on exclut les tranches supérieures de 1 % et de 5 % des unités familiales, la richesse financière moyenne a augmenté de 73 % et de

53 % respectivement. Par conséquent, l'importance relative de la richesse financière comme composante de la valeur nette totale a augmenté de façon spectaculaire durant la période visée par l'étude. Les hausses moyennes de la richesse cachent toutefois des différences importantes en ce qui a trait à la répartition de la richesse. Ainsi, entre 1984 et 1999, la richesse médiane et la richesse moyenne ont évolué de façon très différente pour divers types de famille. En premier lieu, elles ont augmenté beaucoup plus dans le cas des familles dont le principal soutien économique était un diplômé universitaire. En deuxième lieu, elles ont augmenté dans les unités familiales dont le principal soutien économique avait 55 ans et plus. En troisième lieu, toutes deux ont augmenté dans les unités familiales composées de personnes nées au Canada et dans celles de personnes nées à l'étranger et habitant au Canada depuis 20 ans et plus. Elles ont toutefois diminué dans les unités familiales dont les membres étaient nés à l'étranger et qui habitaient le Canada depuis moins de 10 ans. En quatrième lieu, elles ont augmenté plus rapidement chez les couples non âgés sans enfants que chez les couples non âgés ayant des enfants de moins de 18 ans.

La très forte augmentation de la richesse médiane (56 %) et de la richesse moyenne (51 %) des unités familiales dont le principal soutien économique est âgé d'au moins 65 ans tient probablement à une combinaison de facteurs qui pourraient avoir été présents en 1999 mais qui étaient absents en 1984. Il s'agirait, par exemple, d'héritages plus importants reçus par la cohorte de 1999 comparativement à celle de 1984; d'un revenu plus élevé provenant de régimes de pension privés; d'un revenu plus élevé provenant du Régime de pensions du Canada, du Régime de rentes du Québec et de la Sécurité de la vieillesse; d'une augmentation du nombre d'unités familiales recevant deux pensions ou rentes ou encore d'une

appréciation de la valeur des logements au cours de la période de 1984 à 1999.

Les jeunes familles sont les plus touchées

Bien que certaines personnes aient vu leur richesse s'accroître au cours de la période de 1984 à 1999, cela n'a pas été le cas de tout le monde. Dans de nombreux sous-groupes de la population, la richesse médiane a en effet augmenté beaucoup plus lentement que la richesse moyenne, ce qui indique une augmentation de l'inégalité au sein des sous-groupes. Par exemple, dans le cas des unités familiales dont le principal soutien économique était âgé de 25 à 34 ans, la richesse médiane a diminué de 36 %, alors que la richesse moyenne n'a baissé que de 4 %. Les jeunes couples ayant des enfants — c'est-à-dire ceux dont le principal soutien économique était âgé de 25 à 34 ans — ont enregistré les variations les plus marquées. Leur richesse médiane et leur richesse moyenne ont diminué de 30 % et de 20 % respectivement. Cette baisse de la valeur nette a eu des conséquences importantes. En effet, la proportion de couples dont la richesse est nulle ou négative a augmenté, passant de 10 % en 1984 à 16 % en 1999.

Pourquoi l'inégalité de la richesse a-t-elle augmenté?

Plusieurs facteurs peuvent avoir contribué à l'augmentation de l'inégalité de la richesse qui a été enregistrée entre 1984 et 1999. Tout d'abord, au cours des années 1990, les jeunes personnes sont restées plus longtemps sur les bancs d'école avant d'entrer sur le marché du travail à temps plein, ce qui a contribué à réduire le nombre d'années au cours desquelles elles ont gagné un revenu important. Ce facteur, ainsi que l'endettement plus important des étudiants³, pourrait expliquer une partie de la diminution de la richesse médiane des jeunes. Ensuite, le marché boursier florissant des années 1990 a

TSC

La richesse moyenne des familles a augmenté de plus d'un tiers entre 1984 et 1999

Toutes les unités familiales	En dollars constants de 1999		% de variation
	1984	1999	1984 à 1999
Valeur nette			
Médiane	58 400	64 600	11
Moyenne	128 900	176 100	37
Pourcentage dont la valeur nette est nulle ou négative			
	11	13	23
Richesse financière			
Médiane	10 900	14 900	36
Moyenne	34 600	66 500	92
Pourcentage dont les avoirs financiers sont nuls ou négatifs			
	18	20	11

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les avoirs et les dettes, 1984 et Enquête sur la sécurité financière, 1999.

probablement permis une réévaluation rapide à la hausse des avoirs financiers⁴. En effet, puisque les avoirs financiers comme les actions et les obligations sont détenus surtout par les familles se situant au sommet de la répartition de la richesse, cette réévaluation a contribué à l'augmentation de l'inégalité de la richesse. De plus, la facilité d'accès au crédit peut avoir amené certaines familles ayant un faible niveau de richesse à s'endetter pour financer leurs dépenses, réduisant ainsi leur valeur nette. Enfin, les cotisations accrues aux REER des familles se situant dans la tranche médiane de la répartition de la richesse ont peut-être contribué à accroître l'écart entre ces familles et celles ayant un revenu plus faible.

Toutefois, le vieillissement de la population canadienne, observé entre 1984 et 1999, a partiellement neutralisé l'augmentation de l'inégalité de la richesse. Ce facteur a contribué à réduire l'importance relative des jeunes familles dont la richesse moyenne est inférieure à la moyenne et à accroître l'importance relative des familles se situant au milieu de la répartition de la richesse. Par conséquent, il a contribué à réduire l'inégalité de la richesse. En l'absence du vieillissement de la population, l'inégalité de la richesse

aurait augmenté globalement, dans une mesure supérieure à celle observée.

Quelles sont les composantes ayant le plus contribué à accroître l'inégalité de la richesse?

L'augmentation de l'inégalité de la richesse a suivi de près des changements importants dans la structure de la richesse. Entre 1984 et 1999, on a observé des changements spectaculaires de l'importance relative des diverses composantes des avoirs et des dettes. Ainsi, la part de la richesse composée de REER est passée de 4 % à 16 %, augmentation qui reflète la popularité croissante de cet actif financier. La part des actions, des obligations et des fonds mutuels a également augmenté, passant de 6 % à 11 %.

En ce qui concerne l'endettement, la part de l'hypothèque sur la résidence principale a augmenté, passant de 10 % en 1984 à 14 % en 1999; cette hausse

3. R. Finnie, « Student loans: The empirical record », *The Canadian Journal of Higher Education*, vol. 31, n° 3, 2001.

4. X. Yan, « Understanding saving and wealth accumulation », Division des comptes, des revenus et des dépenses, Statistique Canada, 2001. Polycopie.

Caractéristiques du principal soutien économique	Richesse médiane			Richesse moyenne		
	1984 Dollars	1999 Dollars	% de variation 1984 à 1999	1984 Dollars	1999 Dollars	% de variation 1984 à 1999
Niveau de scolarité						
Non-diplômé universitaire	52 800	54 100	2	119 300	145 300	22
Diplômé universitaire	99 600	118 000	18	189 300	289 500	53
Âge						
Moins de 24 ans	3 100	200	-95	32 300	32 900	2
25 à 34 ans	23 400	15 100	-36	69 900	67 300	-4
35 à 44 ans	73 000	60 000	-18	137 600	151 900	10
45 à 54 ans	124 000	115 200	-7	202 400	247 800	22
55 à 64 ans	129 100	154 100	19	210 300	303 900	45
65 ans et plus	81 000	126 000	56	140 700	211 900	51
Niveau de scolarité par groupe d'âge						
25 à 34 ans						
Non-diplômé universitaire	21 200	11 100	-48	62 600	49 800	-20
Diplômé universitaire	41 200	30 900	-25	102 100	112 100	10
35 à 54 ans						
Non-diplômé universitaire	80 500	65 800	-18	153 200	156 000	2
Diplômé universitaire	130 300	144 700	11	218 700	312 300	43
Statut relatif à l'immigration du principal soutien économique						
Né au Canada						
	53 900	60 500	12	122 900	168 700	37
Immigrant résidant au Canada						
Depuis 20 ans et plus	120 000	171 300	43	194 800	285 600	47
Depuis 10 à 19 ans	68 000	44 500	-35	114 400	140 800	23
Depuis moins de 10 ans	17 600	13 100	-26	90 100	75 700	-16
Type d'unité familiale						
Personne seule, âgée						
	41 400	70 000	69	78 700	138 100	76
Personne seule, non âgée						
	5 800	6 000	4	47 200	63 900	35
Couple						
Sans enfants						
	71 500	101 600	42	151 200	244 200	62
Ayant des enfants de moins de 18 ans						
	77 900	77 800	0	149 300	195 900	31
Ayant des enfants de 18 ans et plus						
	155 800	167 400	8	251 500	312 500	24
Couple âgé sans enfants						
	121 100	177 500	47	198 500	280 500	41
Famille monoparentale						
	1 900	3 700	96	39 400	63 800	62
Autres types d'unité familiale						
	74 200	112 700	52	145 100	210 200	45

Nota : Tous les montants sont indiqués en dollars constants de 1999.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les avoirs et les dettes, 1984 et Enquête sur la sécurité financière, 1999.

pourrait s'expliquer en partie grâce à la facilité d'accès aux prêts hypothécaires consentis par les institutions financières. Ces variations s'accompagnaient d'une baisse marquée de l'importance

relative des capitaux détenus dans une entreprise (qui est passée de 25 % à 17 %) et d'une baisse moins forte de l'importance relative des dépôts (qui est passée de 11 % à 8 %).

Lorsqu'on essaie de déterminer quelles sont les composantes de la richesse jouant le plus grand rôle dans l'inégalité entre les divers groupes de la population, il est clair que la résidence

principale est de loin la composante qui contribue le plus à l'inégalité de cette richesse. En effet, celle-ci représentait environ 35 % de l'inégalité globale, tant en 1984 qu'en 1999. Toutefois, la contribution des REER à l'inégalité globale a augmenté, passant de 4 % à 15 %, et la contribution des actions, des obligations et des fonds mutuels est passée de 6 % à 13 %. Comme nous l'avons mentionné précédemment, ces types d'actif étaient plus facilement accessibles aux familles ayant un revenu élevé. Inversement, la contribution des capitaux détenus dans une entreprise a chuté, passant de 32 % à 21 %. Durant la même période, la contribution des dépôts a également diminué, passant de 10 % à 6 %.

Au cours de cette période, le nombre de travailleurs autonomes dont les entreprises étaient très petites et sans aucune aide rémunérée s'est accru considérablement. L'augmentation du nombre de personnes travaillant à leur compte sans aide rémunérée et ayant très peu d'éléments d'actif (par exemple, les personnes qui exploitent une entreprise d'experts-conseils à domicile en utilisant un ordinateur et d'autres appareils électroniques) a réduit l'importance relative des capitaux détenus dans une entreprise, de même que la contribution de ces capitaux à l'inégalité globale de la richesse. Étant donné que la contribution des REER et celle des actions, des obligations et des fonds mutuels à l'inégalité globale de la richesse a augmenté entre 1984 et 1999, et que la contribution des capitaux détenus dans une entreprise et des dépôts a enregistré une baisse, ces quatre composantes semblent être à l'origine de la plus grande partie de l'augmentation de l'inégalité de la richesse observée au cours de cette période.

Résumé

Si certains segments de la population ont bénéficié de l'accroissement de leur richesse entre 1984 et 1999, cela ne fut



La résidence principale est la composante contribuant le plus à l'inégalité de la richesse

Composantes de la richesse	Pourcentage de la valeur nette totale		Contribution à l'inégalité	
	1984	1999	1984	1999
Avoirs				
Dépôts, sauf les REER	11	8	10	6
Actions, obligations et fonds mutuels, sauf les REER	6	11	6	13
REER	4	16	4	15
Autres investissements ou avoires financiers, sauf les REER	3	2	3	2
Résidence principale	49	51	36	34
Biens immobiliers autres que la résidence principale	12	11	11	11
Véhicules	7	6	3	3
Capitaux détenus dans une entreprise	25	17	32	21
Dettes				
Hypothèques sur la résidence principale	-10	-14	-3	-4
Autres dettes	-7	-7	-3	-2
Total	100	100	100	100

Source : Les auteurs ont effectué leurs calculs à partir de données tirées de l'Enquête sur les avoires et les dettes, 1984 et de l'Enquête sur la sécurité financière, 1999.

pas le cas pour d'autres segments, de sorte que l'inégalité de la richesse s'est accrue au cours de cette période. Certains groupes, comme les jeunes couples ayant des enfants et les immigrants récents, ont connu une baisse importante de leur valeur nette. La proportion croissante de jeunes couples ayant des enfants et dont la richesse est nulle ou négative laisse supposer qu'une fraction non négligeable de jeunes familles d'aujourd'hui pourraient être vulnérables aux chocs négatifs, parce qu'elles n'ont accumulé aucune épargne leur permettant de disposer de liquidités durant des périodes économiques difficiles.

La richesse médiane et la richesse moyenne ont augmenté beaucoup plus dans les unités familiales dont le soutien économique principal était un diplômé universitaire. Ces valeurs ont toutes deux diminué dans le cas des unités

familiales dont le principal soutien économique était âgé de 25 à 34 ans, et augmenté dans les unités familiales dont le principal soutien économique avait 55 ans et plus. Bien que la résidence principale soit la composante ayant le plus contribué à l'inégalité de la richesse, et ce, tant en 1984 qu'en 1999, les REER ont également joué un rôle important dans l'augmentation de cette inégalité. En revanche, le vieillissement de la population canadienne, observé entre 1984 et 1999, a eu pour effet de réduire l'inégalité de la richesse.



René Morissette, Xuelin Zhang et Marie Drolet sont analystes à la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada.